



Brevet d'Initiation Aéronautique

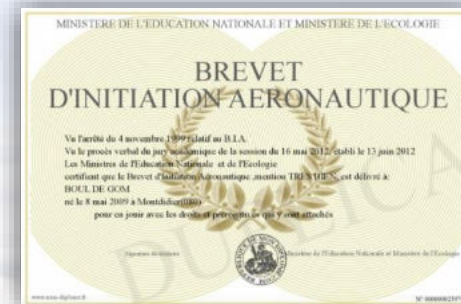
Lycée Louis BASCAN

Le BIA c'est :

Inscriptions à la rentrée 2024 !



- ⇒ Gratuit et ouvert à tous sur la base du volontariat,
- ⇒ Une formation d'environ 50 h (2 h/sem) assurée par des bénévoles et enseignants,
- ⇒ Des cours dispensés d'octobre à mai (calendrier scolaire) en fin de journée,
- ⇒ Une ou plusieurs visites (installations aéroportuaires, musées ...),
- ⇒ La réalisation d'1/2 heure de « vol découverte » en avion de tourisme,
- ⇒ Un examen écrit en mai (QCM) avec obtention d'un diplôme national officiel.



5 Modules Obligatoires + 1 Module Facultatif

Histoire et Culture de l'Aéronautique	Etude des Aéronefs et des Engins Spatiaux	Aérodynamique, Aérostatique et Principes du Vol	Météorologie et Aérologie	Navigation, Réglementation, Sécurité des vols	Anglais Aéronautique <i>Epreuve facultative</i>



Le BIA permet :

- ⇒ D'inscrire une formation sur son CV liée au monde de l'aviation,
- ⇒ Une ouverture vers les métiers de l'aéronautique (civil ou militaire),
- ⇒ La mise en application des connaissances apprises au collège et au lycée,
- ⇒ D'obtenir des aides financières supplémentaires à celle proposée par la FFA en aéroclub (- de 21ans),
- ⇒ De faire un 1^{er} pas vers une formation de pilote (le BIA aborde plusieurs thèmes de l'examen théorique du PPL*).



Plus d'infos sur <https://eduscol.education.fr/sti/bia#textes> - PPL* : Private Pilot Licence = Licence de Pilote Privé